L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS:
JEUDI 5 JUILLET 1888.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne, [illegible] *partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit :*

LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 7 juillet
LA NORMANDIE, de Kersabiec, samedi, 14 juill
LA BOURGOGNE, Frangeul, samedi, 21 juil

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris)......**$80 et $100**
Deuxième classe......**$60**
Billets aller et retour à prix réduits.
Entrepont $26, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
J. B. DODART, Agt., 61 rue Carondelet.

Compagnie Générale Transatlantique.

New York à Londres via Havre, Southampton ou via Havre, Dieppe, New Haven —
1re classe, $86.00, $106.00, $126.00.
2e classe, $64.50.

New York à Londres via Havre, Paris, Calais, ou Boulogne et Douvres —
1re classe, $141.00, $121.00, $101.00.
2e classe, $81.00.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 11 juillet, à 8 A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer
KNICKERBOCKER,
Capt. Kemble,
partira de son quai au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1½ P. 0/0
Passage: Cabine......$40
Entrepont......20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
[illegible] Rue Carondelet No 41

MANDEVILLE, COVINGTON ET LES SOURCES D'ABITA

Le Steamer New Camelia.

A partir du [illegible] mai 1888 quittera Milneburg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain du dépôt Pontchartrain au pied des Champs Elysées comme suit

Pour Mandeville, Lewisbourg et Madisonville.

Tous les jours, excepté les Dimanches et les Mercredis à 4 P. M.

DE RETOUR,

Le bateau quittera Madisonville tous les jours à 5 30 A. M.

Les eaux et le temps le permettant, le bateau partira

EXCURSIONS

Mandeville, Lewisbourg, Madisonville et Old Landing.

Les DIMANCHES et MERCREDIS à [illegible] A. M.
Les DIMANCHES et MERCREDIS à [illegible] P. M.
Prix, aller et retour......50 cents
Prix, d'ours d'excursion à [illegible] et retour, dans les points sur le rivière, 40 cents extra.
Fret reçu tous les jours à la gare d'Echelon de et Louisville & Nashville, à l'extrémité de la rue Gorol.
Le fret délivré à Covington et Old Landing les dimanches et mercredis.
W. G. COYLE Agent
No 47 rue Carondelet.

CHEMINS DE FER.

AVERTISSEMENT AUX VOYAGEURS Se rendant à **ST-LOUIS**

Par suite d'un changement dans les heures de départ de

L'ILLINOIS CENTRAL R. R.

Les voyageurs partant de la Nouvelle-Orléans à 5 h 30 de l'après midi arriveront à St-Louis le lendemain à 8 h 10 du soir [illegible]

L'ILLINOIS CENTRAL est le seul railway avec [illegible] Pullman Palace Sleepers entre la Nouvelle-Orléans et St-Louis [illegible]

C'est la route la plus courte, la plus rapide et la meilleure.

Que les [illegible]
J. W. COLEMAN, A. G. P. A.
Nlle-Orléans.
A. HANSON, G. P. A. Chicago.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS AND TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE

[illegible]

JOHN BRADLEY
Agent Général
E. W. HOW, G. P. & T. A.
R. F. CEVNOLDS
Agent Commercial.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans au Texas et à la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La & Tex. R R Ps Co.

Départ de la N Orléans / Arrivée à la N Orléans
Pacific Express [illegible] Atlantic Express, daily 7 15 am daily 8 10 pm
San Antonio Ex- New Orleans Ex-press daily 7 20 pm press daily 8 05 am

[illegible]

A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager
I. G. SCHRIEVER, Traffic Manager
W. C. WATSON, Gen. Pass Agt.

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The Bee is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.
—CHEZ—
FRANTZ & OPITZ,
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.
Les plus jolis MONOGRAMMES gravé aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande.

ETAT DE SITUATION DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES HIBERNIA

Pour l'année expirant le 31 décembre 1887.

Primes reçues			
Sur risques de feu	$268,519 46		
Sur risques de rivières	5,999 19		
Sur risques maritimes	6,910 08	$281,428 73	
A ajouter: Réserve pour risques non terminés, le 31 décembre 1886		66,610 70	
Total des primes			$348 039 43
A ajouter Revenu de l'intérêt des loyers, etc			34,069 77
Total du revenu pendant l'année			$382,109 20
Déductions et dépenses:			
Réserve pour risques non terminés, le 31 décembre 1887			$93,575 92
Primes remboursées et cancellations			58,465 52
Réassurances			15,053 25
Courtage et commissions			3,132 92
Payé sur pertes encourues en 1887	$128,074 23		
Payé sur risques de rivières encourus en 1887	13,049 83		
Payé sur risques maritimes encourus en 1887	158 91		
Total payé sur pertes encourues en 1887	$136,283 63		
Payé, licences et taxes d'Etat et de ville, et ainsi que dépenses des agences hors de la Louisiane		11,778 78	
Payé taxes d'Etat et de ville en Louisiane		7,546 16	
Payé au Board of Underwriters, aux machines Babcock et à l'Insurance Patrol		1,553 87	
Dépenses de bureau local et compte de fournitures de bureau		2,974 32	
Compte des salaires du bureau local		10,500 00	
Déductions et dépenses applicables en 1887		340,863 78	
Réserve pour pertes non payées et non ajustées de 1887		20,453 77	
Payé en 1887 sur pertes encourues les années précédentes en sus du montant réservé dans ce but le 31 décembre 1886		18,951 83	
Total des dépenses et déductions			380,269 38
Balance nette			$ 1,839 82
Payé en 1887 sur pertes des précédentes années en sus du montant réservé dans ce but, comme ci-dessus		$18,951 83	
Réservé pour risques non terminés	$93,575 92		
Moins le montant réservé le 31 décembre 1886	66,610 70		
Ajouté de la réserve, affaires de 1887		26,965 22	
Total sur les profits de 1887			45,917 05
Excédent net sur les affaires de 1887			$47,756 87

Ce qui précède est un exposé exact et correct puisé dans les livres de la Compagnie.
J. J. FITZPATRICK, Secrétaire. E. GAUCHE, Vice président.
Fait et signé sous serment pardevant moi, à la Nouvelle Orléans, ce 14e jour de janvier 1888.
JAMES J. WOULFE, Notaire.

ACTIF.

Argent en main et en banques	$ 17,659 38
Propriétés foncières possédées par la Compagnie	144 8[illegible]0 00
Bons de la Louisiane, 4 pour cent, $149,500 00	131,000 00
Bons Crescent de la Nlle Orléans, ex. $25,000 00	28,000 00
Prêts garantis par hypothèques ou nantissement	90,100 16
Primes en voie de collection et dans les mains des agents généraux pour transmission	68,432 80
Billets à ordre pour primes non dus	1 824 97
Dû par d'autres compagnies, réassurances sur pertes payées	1,925 00
Dû sur ingénients gagnés par bon [illegible]	32,728 97
Loyers en bon pour collection	562 00
Une action de capital du N. O. Produce Exchange	135 00
Dépôt entre les mains de la N. O. Fire Underwriters Association	150 00
	$517,402 28

PASSIF.

Capital	$ 400,000 00
Réservé pour risques non terminés	93,575 92
Réservé pour pertes non ajustées et pertes ajustées et non dues	20 453 77
Réservé pour dividendes non payés	1 034 00
Surplus net	2 344 59
	$517 408 28

A une élection de directeurs devant exercer leurs fonctions en 1888, tenue au bureau de la Compagnie lundi 2 janvier 1888, les personnes suivantes ont été désignées:

JOHN H. HANNA, GEO. McCLOSKEY, RICHARD HERRICK, THOS. McDERMOTT, JOHN T. GIBBONS, WM HART, JOHN McGINTY, SAMUEL R. CAREY, THOS. SMITH, JOHN HENDERSON Jr., AMEDEE COUTURIE, EDW. IRWIN, EMILE GAUCHE.

A une réunion du Bureau de Direction tenue au Bureau de la Compagnie le 9 janvier 1888 ont été réélus à l'unanimité M. THOMAS SMITH président, M. EMILE GAUCHE, vice président, M. J. J. FITZPATRICK Secrétaire.
J. J. FITZPATRICK, Secrétaire.

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

Bureaux: No 33 rue du Camp

TREIZIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL

CONFORMÉMENT à l'Article 10 de sa Charte cette Compagnie établit comme suit l'état de situation de ses affaires pendant l'année expirée le 31 décembre 1887:

Primes sur les risques d'incendie	$ 87 714 05	
[illegible] risques de rivières	728 15	
[illegible] risques maritimes	855 20	
		$89 297 70
A ajouter primes non acquises pendant 1886	$22 950 82	
A ajouter sauvetage et profits et pertes	11 195 76	34 146 58
		$123 444 28
A déduire:		
Pertes d'incendie	$10 476 72	
Pertes de rivières	179 40	
Pertes maritimes	461 86	
Commissions	4 213 40	
Réassurances	8 065 93	
Primes remboursées	6 148 57	
Dépenses, taxes, etc., Board [illegible]	17 257 67	
		77 143 49
		$46 300 79
Réservé pour pertes non ajustées	$3 781 81	
Intérêt dû de [illegible] juillet 1887	7 347 07	
Intérêt et dividendes déclarés ce jour	14 703 47	
Réservé pour primes non acquises pendant 1887	20 468 44	
		$46 300 79

La Compagnie possède l'ACTIF suivant:

Capital et billets d'actions	$4 161 28
Prêts sur nantissements et sur hypothèque	118 905 70
Billets à ordre	4 677 00
Propriétés foncières	115 000 06
Argent en banque et en main	74 959 71
Primes en voie de collection	42 987 93
Meubles de bureau et installations	4 148 53
	$295 112 22

PASSIF.

Capital	$150 000 00
Réservé pour pertes non ajustées	3,781 81
Intérêt et dividendes	28 [illegible] 10 48
Réservé pour primes non acquises, fonds de réserve et surplus	112 419 93
	$295 112 22

L'exposé ci dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers.
I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS Secrétaire
Fait sous serment pardevant moi, ce 1er jour de janvier 1888.
W. O. HART Notaire.

Nouvelle-Orléans 1e janvier 1887.
A une réunion du Conseil de Direction tenue ce jour, il a été décidé de payer l'intérêt et les dividendes suivants sur demande:
DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME Vice Président
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction

JACOB ALEXANDER, LEON BERTOLI, E. B. BERHORST, PETER BLAISE, D. FLIERMAN, JNO. FITZPATRICK, WASH MARKS, JACOB SCHOEN, OTTO THOMAN, JNO. EVERETT, C. TAYLOR GAUCHE, CHAS HEMARD, A. H. ISAACSON, I. N. MARKS, A. A. MAGINNIS, T. PRUDHOMME, A. H. SIEWARD, GEO ZETZMANN.
24 janv - Mardi - 1m

LE FRANCO-LOUISIANAIS, JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud Ouest des Etats Unis!

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 102 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne 16nov—

Compagnie d'Assurances du Sud.

(SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.)

Cinquième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1887:

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie		$357 297 54
Sur les risques de rivière		7 734 82
Sur les risques de mer		7 718 19
		$372 550 55
A ajouter: Primes non acquises de 1886		70 842 00
Total des primes		$443 392 55
A ajouter: Intérêt et profits et perte		30 850 74
Revenu total		$474 243 28
A déduire: Pertes payées—		
Sur les risques d'incendie	$ 164,318 32	
Sur les risques de rivière	5,814 40	
Sur les risques maritimes	1 457 30	
		$171 590 02
Primes remboursées, cancellations et commissions	94 665 28	
Réassurances	30 215 50	
Taxes et licences	4 434 18	
Dépenses, bureau local et agences, salaires Board of Underwriters Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions etc.	34,667 11	
Total des dépenses		$334 872 05
Surplus		$139 271 20

ACTIF: VALEURS SELON LE COURS DU MARCHÉ.

Argent comptant	$ 69 873 17
$25,000 bons 4 pour cent des Etats Unis, avec coupons	31,468 75
$119,000 bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans (émission Crossman)	130,900 00
$80,200 bons à prime de la ville de la Nlle Orléans inclus primes tirées	105,864 00
$25,000 bons 4 pour cent de la Louisiane	22,500 00
Prêts sur demande (garantis par valeurs collatérales)	30,629 98
1 action N. O. Produce Exchange	135 00
1 action N. O. Sugar Exchange	75 00
Un bon du St Bernard Steam Engine Fire Co	50 00
25 actions N. O. Warehouse Co	525 00
Primes en cours de collection	45 513 24
Meubles, accessoires, coffre fort, etc	2 000 00
Dépôt avec le Board des Underwriters	150 00
	$439 684 14

PASSIF.

Capital actions payé	$300 000 00
Fonds de réserve	9 714 86
Dividendes non payés	1 189 06
Réservé pour risques non expirés	83 897 75
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	31,000 00
Compris divers non payés de décembre 1887	1 509 02
Balance (exclusivement du dividende du juillet 1887)	12 3,3 45
	$439 684 14

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, à la Nlle Orléans, le 11 janvier 1888.
M. T. DUCROS, Notaire.
138 rue Gravier

A une réunion du Conseil des Directeurs de cette Compagnie tenue le 10 courant, il a été unanimement résolu de payer aux actionnaires, SUR DEMANDE, l'intérêt dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire
Nlle Orléans, 11 janvier 1888.
12 jan—

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

CONFORMÉMENT au règlement de sa charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état de situation suivant de ses affaires, du 1er janvier au 31 décembre 1887:

Primes d'incendie	$252,568 66	
Primes maritimes	11,034 79	
Primes de rivières	5 485 28	
		$269,088 71
Primes acquises de 1886		75,[illegible]
Total des primes		$344,874 49
A déduire—		
Primes non terminées pour 1887	$57,567 11	
Primes remboursées	36,595 96	
Réassurances	6,419 13	
		$100,582 20
Primes nettes acquises		$244,292 29
A ajouter— Intérêt, loyers et sauvetage		20,112 52
Revenu net		$264,404 81
A déduire—		
Pertes par le feu		$212,09[illegible]5
Pertes maritimes		9,207 03
Pertes de rivières		6,945 85
Pertes payées		$228,246 12
Commissions		27,459 45
Taxes et licences d'Etat, et de ville		8,308 30
Donations charitables		849 85
Frais de Cour et honoraires d'avocat		970 28
Babcocks et corps de sauvetage		4,129 21
Dépenses générales et salaires		26,714 54
Profits et pertes		986 84
		$297,663 60
Excédant des dépenses et pertes en sus du revenu		$33,258 79
A ajouter:		
Pertes ajustées	$46,442 73	
Pertes non ajustées	13,060 00	
		$59,502 73
Total des dépenses et pertes payés en sus du revenu		$ 92,761 52

La Compagnie a l'actif suivant, selon la valeur du marché le 31 décembre 1887:

Bons des Etats Unis 4 pour cent, bons de la ville de la Nlle Orléans, bons à primes, Consolidés de l'Etat de la Louisiane (4 pour cent) compagnie de pompe à vapeur de St-Bernard, et bataillon d'artillerie de Washington	$414,716 15
Metairie Cemetery Association et Vallette Dry Dock Co, et N. O. Cotton Exchange	28,300 00
Argent dans les banques	16,300 96
Billets de première hypothèque, prêts sur demande, garanties par valeurs en nantissement et billets pour primes	67,953 66
Propriétés foncières diverses et meubles de bureau	70,835 25
Primes en voie de collection	41,539 96
Compte de suspension et warrant d'Etat	572 82
Intérêt sur billets hypothécaires	5 517 05
	$445 735 87

PASSIF.

Créanciers divers et dividendes non réclamés	$ 3,167 43	
Pertes ajustées et non ajustées	59 502 73	
		$ 62 670 16
Surplus net en ce qui regarde les porteurs de police		$383 065 71

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.
(Signé) J. TUYES, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.
Fait et signé pardevant moi ce 16me jour de janvier 1888.
(Signé) JAS FAHEY Notaire

Nous soussignés formant le comité spécial chargé par le Conseil de Direction de la COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS d'examiner et d'estimer l'actif de la dite compagnie certifions par la présente que, après une enquête scrupuleuse, nous considérons l'estimation de l'actif ci-dessus comme exacte et correcte.
A. SCHREIBER.
B. LAROUSSINI.
P. POITZ.
C. T. DUGAZON.

DIRECTEURS

THEO. BRIÈRE, EDW. J. BOBBY, C. T. DUGAZON, D. FALIO, R. GALLY, J. W. HINCKS, B. LAROUSSINI, P. POITZ, GUST. PITOT, A. SCHREIBER, CHAS. E. SCHMIDT, JULES TUYES.
15 janv—1m

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans (suite)

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES MECHANICS AND TRADERS

No. 14 rue Carondelet.

Dix-huitième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année se terminant le 31 décembre 1887.

Primes d'incendie	$198,521 86	
Primes de rivières	23,660 99	
Primes maritimes	6,880 65	
Primes non acquises, 31 décembre, 1886	73,616 53	
		$302,679 5[illegible]
A déduire—		
Primes non acquises, 31 décembre, 1887	$ 78,737 07	
Primes remboursées	20,236 28	
Réassurances	22,068 48	
Commissions	21,870 06	
		143,011 9[illegible]
Primes nettes acquises		$159,667 6[illegible]
A ajouter intérêt, profits et pertes		56,429 4[illegible]
Total recettes		$216,097 0[illegible]
Moins—		
Pertes d'incendies payées	$112,048 65	
Pertes de rivières payées	9,481 82	
Pertes maritimes payées	2,345 76	
Pertes non ajustées et non échues	19,775 11	
Dépenses de bureau et d'agences, Board of Underwriters, taxes et licences	34,525 54	
		178,176 8[illegible]
Profits nets		$ 37,920 [illegible]

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans	$243,045 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane	135,900 00
Actions de banques et autres	136,175 00
Billets à ordre	28,711 12
Argent comptant	7,005 [illegible]
Propriétés foncières	41,864 51
Primes en voie de collection	32,379 [illegible]
	$623,080 52

PASSIF.

Capital actions	$375,000 00
Réservé pour primes non acquises	78,737 07
Réservé pour pertes non payées, 1887	19,775 11
Réservé pour pertes non payées des années précédentes	2,2[illegible]4 35
Dividendes non payés	21,650 00
Surplus	125,693 99
	$623,080 52

L'état ci dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.
LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.
Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 17me jour de janvier 1888.
CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Nous membres du comité de finances de la Compagnie d'Assurances Mechanics and Traders, certifions par les présentes que nous avons examiné l'actif de ladite compagnie et que nous en avons jugé l'évaluation comme ci-dessus vraie et correcte.
ROB'T MAXWELL Chairm
G. W. SENTELL,
P. G. GIBERT,
FRED K WING.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 16 du courant a résolu de payer sur demande à compter du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet 1887, CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital de la Compagnie.

DIRECTEURS.

J. A. Braselman, P. J. Cockbain, H. T. Cottam, Lloyd R. Coleman, O. Ernest, J. M. Frankenbush, Walter C. Flower, P. G. Gibert, Chas. Holloway, E. Hernandez, N. Lanoux, I. L. Lyons, A. G. Ledell, Colonel I. I. Mason, J. A. C. Walsworth, Rob't Maxwell, Simon E. Marx, F. J. Odendahl, Wm A. Phelps, G. W. Sentell, A. M. Silbernagel, W. R. Thompson, Jos. Vignes, A. Aignes, J. M. Walsh, T. S. Waterman, Frederick Wing, W. West, W. G. Wheeler, P. Werlein.
20 jan—m.

21me Etat de Situation Annuel — DE LA —

Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux exigences de la charte la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1887:

Primes sur incendie	$183 536 79	
Primes sur mers	3,229 87	
Primes sur rivières	1 180 34	
Totales primes		$187 9[illegible] 00
A ajouter Risques non acquises de 1886		37 80[illegible] 16
Total		$225,755 16
A ajouter intérêt, profits et pertes	$33 077 66	
Moins appointements et dépenses générales	12 224 12	
		20 8[illegible]3 54
Fonds de surplus de 1886		19,36[illegible] 02
Total		$265,97[illegible] 72
Pertes payées		
Sur pertes d'incendie	$[illegible] 175 10	
Sur pertes de mers	3 136 62	
Sur pertes de rivières	1 [illegible]56 17	
	$87 372 81	
Compte de réassurances	34 630 77	
Primes remboursées et commissions	45 8[illegible]5 77	
Taxes d'Etat et de ville, Bureau des Underwriters, corps de sauvetage, contributions	6,923 77	
		$176,813 22
Total		$89,162 50
Réservé pour		
Primes non expirées	$37 146 53	
Pertes non payées	12 64[illegible] 95	
Dividende 5 0/0 déclaré en juillet 1887	10 000 00	
Dividende 5 0/0 déclaré en janvier 1888	10 000 00	
Fonds de surplus de 1887	19 367 02	
		$89 162 50

ACTIF.

Billets reçus pour primes	$4 00
Primes en collection	36,9[illegible]0 52
Prêts sur nantissements	9 [illegible]0 50
Prêts sur hypothèques	3 2[illegible]5 00
Bons des Etats Unis et Etat, Bons consolidés et Bons à primes de ville	99 815 00
Banques, assurances et autres stocks	20 945 00
Bâtisse 51 rue du Camp et autre propriétés foncières	62 619 34
Meubles et installation	3 367 75
En caisse et en banque	32 616 58
	$279 162 50

L'exposé ci dessus est une copie correcte et exacte des livres de la compagnie.
(Signé) H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle Orléans ce 13me jour de janvier 1888.
W. O. HART, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 12 courant, il a été résolu de déclarer un second dividende semi-annuel de 5 0/0 cinq pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds capital pour l'année finissant le 31 décembre 1887; pour être payé sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER, J. J. WECKERLING, J. HASSINGER, F. W. DIELMAN, J. B. MEYERS, GEO. H. BRAUGHN, FRANK VATTER, HERM. CURTIUS, J. J. LANGLES, J. E. MERILH, JOHN THORN, LOUIS GRUNEWALD, A. G. RICKS, W. W. HUCK, C. R. FISCHER.
15 jan—1m

Prof. CYRILLE C. THEARD,

No 59 1/2 Union, 3e District.

Leçons chez lui de 9 heures à 10 heures du matin et de 6 heures à 9 heures P. M.
Français, Anglais, Volapük, Tenue de livre, etc.
14oct—

ETAT DE SITUATION —DE LA— New Orleans National Bank

De la Nouvelle Orléans dans l'Etat de la Louisiane

A LA CLOTURE DES AFFAIRES Le 1er août 1887.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$1 283 963 80	
Surtirages	1 222 00	
Bons des Etats Unis pour garantir la circulation	200,000 00	
Bons des Etats Unis pour garantir les dépôts	200 000 00	
Bons des Etats Unis en main	14 350 00	
Autres actions, bons et hypothèques	766 831 25	
Dû par agents de réserve	107 069 73	
Dû par d'autres banques nationales	57 097 7[illegible]	
Dû par banques d'Etat et banquiers	9 250 91	
Propriétés foncières, meubles etc	109 685 40	
Dépenses courantes et taxes payées	16 129 24	
Primes payées	109 366 62	
Chèques et autres valeurs en caisse	161 42	
Echange pour le Clearing House	273 916 2[illegible]	
Billets d'autres banques	64 136 00	
Fractions de monnaie, nickels	26 83	
Espèces	237 989 00	
Legal tender notes	252 000 00	828 042 51
Fonds de rachat avec le trésorier E U (5 pour cent de circulation)	9 000 00	
Total		$3 688 858 82

PASSIF.

Capital	200 000 00	
Surplus	400 000 00	
Profits non divisés	71 [illegible]00 80	
Billets de Banque Nationale en circulation	180 000 00	
Dividendes non payés	250 00	
Dépôts individuels à titre sur chèques	2 329 679 [illegible]	
Certificats de dépôt sur demande	23 3[illegible]2 42	
Certificats de dépôt à échéance	2 000 00	
Chèques certifiés	1 571 10	
Chèques de caissier en circulation	15 012 75	
Dépôts des Etats Unis	182 844 08	
Dû à d'autres banques nationales	229 939 01	
Dû aux banquiers et banques d'Etat	52 910 [illegible]	2 8[illegible] 340 00
Total		$3 688 858 82

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.
Moi, WILLIAM PALFREY, caissier de la Banque ci dessus, je jure solennellement que l'exposé ci dessus est véridique au mieux de ma connaissance et de ma croyance.
WM. PALFREY, Caissier.
Fait sous serment devant moi, ce 5me jour d'août, 1887.
GEO. W. CHRISTY notaire.
Pour copie conforme:
WM. T. BENEDICT.
C. H. BECK.
JOHN T. MOORE, Jr.
Directeurs.
7août—

BULLETIN FINANCIER

Mercredi, 4 juillet 1888.

AVIS.

Les Banques, les Bourses, les bureaux publics étant fermés et les affaires généralement suspendues à cause du Quatre de Juillet, nous répétons les ma[rchés] de mardi pour référence.

CHAMBRE DE COMPENSATION (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

	Echanges.	Balances.
Pour la semaine [illegible]	$2,736,281 60	$534,873 00
Même temps la semaine dernière	2,437,286 80	353,416 00

MONNAIES ETRANGÈRES

Dollars mexicains	74 ½	74 ¾
Pièces de 5 francs	[illegible]	
Pièces de 20 francs	$3 85	3 90
Souverains	4 80	4 90
Pièces de 10 thalers	7 80	—
Doublons espagnols	15 60	
Doublons patriotes	15 5[illegible]	
Doublons mexicains	15 50	
Pièces de 20 pesos mexicains	[illegible]	19 40
Or de l'Amérique du Sud	[illegible]	
20 Marcs prussiens	4 [illegible]	4 75
Or de la Californie	[illegible]	
Or américain, poids léger	99	97
Or américain, ancien	5 0/0 d'escompte	

MARCHÉ MONÉTAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent continue à être en assez bonne demande, abondant et facile.

Papier exceptionnel	7
de A1	8
Prêts sur garanties collatérales	4 5 6
Time do de	6 7 8
Papier hypothécaire	7 8

New York—Taux de l'argent 1 pour cent.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 2½, consols à 99 11/16 argent en lingots 42¼; U. S. 4's 130.
Paris—Rentes, 83.20.

CHANGE.

REICHMARKS—Commercial	95 5/16
Le STERLING est inactif.	
Connaissement de navire A1	
soixante jours	485¾ @486¼
Traites de banque à vue	488
Les FRANCS sont inactifs.	
France de commerce soixante jours	5.20⅝
Traites de banque	5.16⅞

Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est inactif.
Traites de commerce à 75c. de prime.
Traités de Banque $1 00 de prime.
Les banques tirent des chèques $1 00 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE ORLÉANS.

Mardi.
Après l'appel de 2 p. m.
$5,000 Louisiane 4 s......89¾

Dividende.

Le Southern Insurance Co. a déclaré un dividende semestriel de 4 0/0 payable sur demande.

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Mardi.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
Bank of Commerce	10	9½	9¾
Canal & Banking Co	100	...	...
Citizens	100	30	45
Germania National	100	...	...
Germania Savings	100	...	...
Hibernia National	100	151	156
Louisiana National	100	...	...
Metro. Loan & Savings	100	116½	120
Mutual National	100	...	...
N O National	100	...	...
People's	84	64	66½
State National	100	105½	...
Union National	100	109	110½
Whitney National	100	...	...
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	35	40
Factors and Traders Ins	100	54	...
Firemen's	50	...	...
Germania Ins Co	100	115	...
Hibernia Ins	100	...	68
Home Ins	100	74¼	...
Lafayette	50	66	71
Merchants Mutual	100	48½	52
Mechanics' and Traders	100	109	...
N Orleans Ins As	20	14¼	...
N Orleans Ins Co	50	19	20¼
Sun Mutual Insurance	100	...	...
Southern Ins Co	100	...	...
Teutonia	100	...	122½
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	...	79½
Crescent City	100	84¼	86
Canal and Claiborne	100	...	...
New Orleans City	100	101½	103
Orleans	50	59	63
St-Charles Street	50	65	66½
Actions diverses.			
Bienville Oil Works Co	100	...	...
C C Slaughterhouse	50	33¾	34½
Lou Bonded Warehouse	100	...	...
Jeffer City Gas Light Co	100	...	...
Consumers' Ice Co	100	...	...
Louisiana Ice Man Co	50	6	9
La State Lottery Co	100	...	...
La Oil Co	100	...	...
Metairie Cimetry Ass	100	...	...
N O Gas Light Co	100	61¼	62
N O Waterworks Co	100	60	62
Planters Crescent Oil Co	100	...	...
Sugar Shed Co	60	36	42½
Southwestern Brush Elec		...	...
Wts Light Co	100	...	...
Louisiana Electric Lt Co	100	...	...
Jockey Club	100	...	...
Bons d'Etat.			
Louisiane 4 s		89¾	89¾
Louisiane 3 s		60	...
Bons de ville.			
Premiums		134	135
Prem. un drawn number		...	...
Privilège to Premiums		...	...
Consolidated 6 s		...	...
Crossman		108¼	109
Consolidated Extended		...	...
Crossman		108¼	109
Extended 6 s		...	...
Railroad		...	...
Waterworks		...	...
Park		...	...
City 6 0/0 certificates		100¾	102
City 6 0/0 Cts for Consol Coup		100¾	...
City 5		...	97¾
City 7 s old		113	114¼
new		...	115¼
gold		135	...
Bons divers.			
Cotton Exchange Stock		...	...
Produce Exchange Stock		...	...
Stock Exchange Stock		...	...
Mechanics, Dealers, and Lumbermen's Exchange Stock		...	...
C S 4 0/0		...	...
Canal & Claib. St RR mort		...	...
C., St. L. & N. O. R. R. Co		...	...
Jackson RR 2d mort. coup		...	...
Jackson RR 2d mort. debt		...	...
Morgan's L & T 1st gold mort		...	...
N O Pacific RR 1st gold mort		...	...
St Charles Hotel Co mort		...	...
Crescent City 1st		...	...
new		104	...
N O City RR Co mort		113½	...
St Charles St RR mort		...	...
N O Waterworks Co mort		...	...
La Ice Mfg Co mort		102	...
Levee S. Cotton Press mort		...	...
La Electric L. 1st mort		...	...
Certificats et Warrants.			
State Warrants Ordin. 1884		...	...
State Warrants Ordin. 1885		...	...
do do do 1886		48	55
do do do 1887		65	...
do do do 1888		65	...
Police Cts		...	...
School Cts		...	...
City Scrip, old		...	...
Jan. 1st '80 State Coupons		...	...
Outstanding certs de l'acte 93 de 1880		...	...
Unpaid State Coupons No 12 (Jan. 1 1880)		93	94
Unpaid State Coupons prior to No 12		38	41
Unpaid City Coupons		...	...
Half paid Coupons		...	...
State School Warrants		...	...

1 Avec dividende. 2 Sans dividende.
3 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Crossman's issue. 6 New issue.
Pour montants de $5000 et plus de $1000

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et nous rapportons de New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHÉ DE LA NLLE-ORLÉANS SUR PLACE.

Mardi.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 1000 balles, comprenant — balles après 2:30 p. m. lundi.
Le marché est calme et ferme.
Les cotes suivantes sont ⅛ à ⅛c plus bas que les cotons blancs.
Délivré sur contrats, — balles

	Mardi	Lundi	Mardi de la semaine dernière
Low Ordinary	7	7	7 1/16
Ordinary	7⅝	7⅝	7 9/16
Good Ordinary	8¾	8¾	8 5/16
Low Middling	9⅛	9⅛	9⅛
Middling	9⅞	9⅞	9⅞
Good middling	10⅛	10⅛	10⅛
Middling Fair	10⅝	10⅝	10⅝
Fair	11⅛	11⅛	11⅛

FUTURS.

Mardi.

Stables.
Juillet 9.75 à 9.77; août 9.71 à 9.72; septembre 9.31 à 9.32; octobre 9.11 à 9.12; novembre 9.05 à 9.06; décembre 9.07 à 9.08; janvier 9.15 à 9.16; février 9.24 à 9.25; mars 9.33 à 9.35; avril 9.43 à 9.44; mai 9.50 à 9.53.
Les ventes sont montées à 16,000 balles.

MARCHÉS DIVERS.

Mardi le middling était coté à la Nouvelle-Orléans à 9⅞; à Galveston 9 11/16; à Mobile à 9⅝; à Savannah 9⅝; à Charleston à 9¾; à Wilmington 9⅝; à Norfolk 10 1/16; à Baltimore à 10¼; à New York 10 5/16; à Boston 10¼ à 10⅜; à Philadelphie 10⅝; à Memphis 9⅝; à Augusta 9⅞.

MARCHÉ DE NEW-YORK. SUR PLACE.

Mardi.

Stable.
Cotes: Middling Uplands 10 5/16; Middling Gulf 10 7/16.

FUTURS.

Mardi.

Stables.
Juillet 10.28 à 10.29; août 10.34 à 10.35; septembre 9.82 à 9.83; octobre 9.62 à 9.63; novembre 9.55 à 9.56; décembre 9.55 à 9.56; janvier 9.62 à 9.63; février 9.70 à 9.71; mars 9.78 à 9.79; avril 9.80 à 9.87; mai 9.94 à 9.95.

MOUVEMENT DU COTON.

Mardi.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,724,201 balles; même temps l'année dernière, 1,720,070 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 5,421,422 balles; même temps l'année dernière 5,187,073 balles
EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,487,577 balles; même temps l'année dernière, 1,419,540 balles; de tous les ports des Etats Unis 4,433,526 balles; même temps l'année dernière, 4,245,691 balles
STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 46 645 balles, même temps l'année dernière, 73,305 balles; dans tous les ports des Etats Unis, 280,584 balles, même temps, l'année dernière, 289,015 balles

MARCHÉ DE LIVERPOOL. SUR PLACE.

Mardi.

Les affaires sont modérées et les prix sont les mêmes.
Cotes — 5⅝d pour le Middling Uplands et 5 9/16d pour le Middling Orléans.

FUTURS

4 p. m.—Stables.

MARCHÉ DU HAVRE.

Mardi.

Calme et stable.
Cotes—67 fr. pour le Très Ordinaire (sur place) et 67 fr. pour le Low Middling (sur mer)

SUCRE ET MÉLASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange.

Mardi.

SUCRE.

Ventes 211 barils et 23 boucauts de sucre et 21 barils de mélasse.

OPEN KETTLE—Ferme.

Choice	— @ —
Strictly prime	5⅜ @ 5½
Prime	5⅜ @ 5½
Fully fair	5⅜ @ 5⅜
Good fair	— @ 5⅜
Fair	Nominal
Good common	Nominal
Common	Nominal
Inferior	Nominal

CENTRIFUGAL—Très fort.

Plantation granulated	— @ —
Off granulated	— @ 6 9/16
Choice white	— @ —
Off white	— @ —
Gray off white	— @ —
Fancy yellow clarified	— @ —
Choice yellow clarified	— @ 6⅛
Prime yellow	— @ 6⅛
Off yellow	— @ —
Seconds	5⅛ @ 5¾

MÉLASSE—Open kettle stable.

Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Strict prime	Nominal
Good prime	Nominal
Prime	Nominal
Good fair	19 @ 20
Fair	19 @ 20
Good Common	14 @ 17
Common	14 @ 17
Inferior	Nominal

CENTRIFUGAL—Stable.

Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Strictly prime	Nominal
Good prime	— @ 18
Prime	— @ 17
Good fair	16 @ 17
Fair	16 @ 17
Good common	10 @ 15
Common	10 @ 15
Inferior	10 @ 15

SIROP— à —.
FERMENTING MOLASSES—Nom.

RIZ DE LA LOUISIANE.

Rapport officiel du New Orleans Produce Exchange

Mardi.

RIZ ECALÉ—Calme.

Prime	Nominal
Good	4⅛ @ 4⅜
Fair	4⅛ @ 4⅜
Ordinary	3 @ 4
Common	3 @ 3½
No 2	2⅝ @ 2⅞

RIZ BRUT—Inactif.
$2 50 à 3 ⁵0 le sac.
RIZ POLI—Par ton $14 00.
SON—Par ton $12 00
(Les cotes ci dessus sont pour les lots en gros en premières mains. Les détaillants demandent un peu plus.)

FARINES A LA BOURSE.

Mardi.

Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Stable.
Patents $4 70 à $ 75; extra fancy $4 40 à 4 45; fancy $4 15 à 4 20 le baril; choix $3 75 à 3 90.
FARINE DE MAIS—$2 85.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat Best patents $5 25, $5 35 le baril; extra fancy $ 85 à $4 75; fancy à $4 50, choice $4 25, Minnesota finer bakers $4 75 à $4 85; patents $5 25 à 5 40.
FARINE DE MAIS—$2 15 à 3 25.
CREAM MEAL—Choice $3 45
GRITS—Choice $3 50 à 3 60.
HOMINY—$3 65 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$3 70.
OAT MEAL—Coarse $6 35, fine $6 15 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES. A LA BOURSE.

Mardi

MAIS—En cote 63 à 64 pour le blanc; — à 60 pour le mêlé et — à 62 pour le jaune.
AVOINE — De l'Ouest 43 à 44, du Texas — à —.
SON—80 à 85c.
FOIN—Prime $17 50 à 19 00. Choice $ 20 00 à 21 00.

HORS DE LA BOURSE

Les petits lots se vendent aux prix suivants: 2 à 3c de plus par boisseau sur le grain, avoine 3 à 4c, plus par boisseau, son 5 à 10c de plus par 100 livres, et le foin $1 00 à 2 00 de plus par tonne.

PROVISIONS A LA BOURSE.

Mardi.

Clôture officielle de la Bourse, pour les lots en gros:
Les provisions sont calmes et stables.
MESS PORK—$— à $15 00.
VIANDES SALÉES SÈCHES — Epaules 6¾ à —; short clear sides — à —; short rib sides à 8¼, long clear 8 à 8⅛.
BACON—Epaules 7¾ à 7⅞ short rib sides 8¾ à 8⅞; long clear sides 8 85 à 9 90, short clear sides — à —.
GRAISSE—En tierçons, raffinée, 7¾ à 8.
JAMBON—11½ à 12½.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour les marchés en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ¼c pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE

DIVERS—Jobbing—Prime mess $14 25 à 14 50; pig pork $16 00 le demi baril, $14 50 le baril; extra prime and clear pork à $13 75. Plain or canvassed shoulders 7¾ à 8. Boston cut shoulders sugar, small, 9¾ à 9⅞; picnic à 8¼, sc breakfast bacon 10¾ à 11; choice to fancy s.c. c. hams 11⅛ à 12.
BŒUF — Jobbing — Extra plate beef à $9 75 à 10 00; plate beef $8 75 à 9 00 en baril, extra plate $5 50 en demi baril; extra mess $4 50; extra mess beef $8 00 à 8 35 le baril; New York Fulton Market à $6 50 à 5 75 le demi baril.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots.
CAFÉ—Prime 16¼; good 15¾; fair 15¼; ordinary 14; common 13 la livre.
THÉ—Extra Formosa, 85c à $1 00 la livre; choice to fine 40 à 80c; fair to medium 24 à 35; imperial extra choice 80c à $1 00, ane to choice 30 à 60c, hyson and young hyson, 35 à 38; gunpowders, fair to finest 30 à $1 20.

BEURRE—Western Creamery—Extra 21 à 23; extra firsts 17 à 18; firsts à 17; seconds — à —; Western Dairy—Extra 17 à 18c; extra firsts à 15; first — à —; common à 13. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE — New York cream, fancy, 11; Western Cheddars full cream à 9; Western twins, full cream, fancy, à 9¾; Ohio flats, fancy full cream, à 9¾; Ohio flats, best skims choice à 8; Western flats, skims, à — à —.
SEL—De la Louisiane—City Centre 65c; City Fine 85c; City Crushed 75c; Rock Salt 8c la livre; pocket Salt 1¾ à 5 selon la grosseur.
CHANDELLES STAR—Full weight 8¼ à 9½c la livre.
AMIDON—2¾ à 3c la livre.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. Au demande 20 à 30c de plus pour les petits lots et ½ à 1c de plus par livre
DU PAYS—Pommes $1 00 à 1 50 le baril; pommes de la Louisiane 14 à 18c, selon la grosseur; du Texas 7 à 20; pistaches rouges du Tennessee 4 à 6c la livre; de la Virginie 7c; pommes séchées, fancy new crop, à 6¼c; sliced 7; evaporated 12 à 13, raisins secs de la Californie $2 75 à 3 00 la boîte; framboises 8 à 10c la pinte, pêches 25 à $1 50 par 1/3 bushel box; prunes $1 75 à 2 50 la boîte, melons $6 00 à 20 00, raisins $2 00 à 2 50 par crate de 24 quarts.
ETRANGERS—Oranges Impériales $5 00 à 5 50 la boîte, oranges de Palerme $— à —; oranges de Messine $— à —. Citrons de Messine $5 00 à 7 00, Citrons de Palerme $5 00 à 7 00; Raisins de Malaga London Layers par boîte $3 25, par demi boîte— par quart de boîte — c; Ananas $2 00 à 2 50 la douzaine, Bananes 75c à $1 60 le régime; Figues bananes $1 50 à 2 50 le régime; Dattes 5¼c la livre; Dattes persannes 7 c la livre en boîte, Pard dates 9c, Currants 7 à 8c la livre. Figues sèches layers 15 à 18c la livre; Pruneaux 7c la livre; Citrons 22 à 25c la livre; Amandes Tarragona 17c la livre; Noix du Brésil 9c la livre, Filberts 10c; Noix de Naples 10c; Noix de coco $37 50 le 1000 à 4c le pièce au baril

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton $12 00 tonneau ; —— à —— par tonne sur shipside; farine de graine de coton, ville et campagne, f. o. b. au dépôt, $20 50 à 21 00 par short ton. Huile de coton crue 36 à 37 le gallon; huile raffinée à — à —.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix en gros en landing. Les marchands demandent — à 25c de plus par baril et ⅛ à ¼c par livre sur les lots.)
POMMES DE TERRE—Des Louisiane $1 75.
PATATES DOUCES—$1 25
OIGNONS—Nouveaux de la Louisiane $1 75 à 1 90 le baril
AIL—10 à 15c par string.
CHOUX—$1 50 par crate.
CHOUCROUTE—Nominale.
HARICOTS—Choice Northern 4⅜ à 4¾; Red kidney choice — à —; New York, red kidneys à 4¾, western white kidney à 4¾c, pois verts 2¾.
COW PEAS — Clays à $1 25; mixed à —; red — whippoorwill —.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 25 à 50c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 5 à 8c de plus par douzaine d'œufs—Grosses volailles de l'Ouest $4 00 à 4 50 la douzaine; poulets $1 50 à 3 00; canards $2 50 à 3 00; oies $4 00 à 4 50; dindes $14 00 à 18 00. Les grosses volailles de la Louisiane $3 25 à 3 50, poulets $1 30 à 2 00, canards $2 00 à 2 50; oies $3 50 à 4 00; dindes $9 00 à 12 00.
ŒUFS — Ceux de l'Ouest à 9 c ceux de la Louisiane 9 à 10
SUIF — 4c la livre pour celui de la ville; 3 celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE — Prime yellow 18c la livre
MIEL—Strained 30 à 40c le gallon.
LAINE — Burry 8 à 12c la livre, Louisiane clear 17 clear lake 18 à 19c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 5c, steers et peaux de vaches 30 à 70 livres 4c, Kips, 14 à 30 livres 6c; peaux de veau 35, pièce
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 4¾ dry flint à 7¾ dry salted — à 6c la livre, damaged green hides 2c off damaged dry 1/3 off
PELLETERIE—Loutre $3 00 à 5 00; castor $1 0 à 3 50 pièce; loutre 15 à 25c pièce, raccoons 30 à 35c.
PEAUX — Chevreuil 18 à 20c la livre; mouton 25 à 50c pièce; chèvre 10 à 30c
MOUSSE — Mêlée 1½ à la livre; grise 1c.
PLUMES—Plumes d'oies de première qualité 40 à 55c la livre, commune 10 à 15.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 5 pièce; cornes de vaches — à 1c

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Regie kinds lugs à à 6, leaf 7 à 12; Cutting and Burley sorts à 6 à 12, leaf à 1 à 2.
TABAC MANUFACTURÉ—Jobbing par livre—Fine pounds $1 05, fine medium 53 à 62c, Bright quarters and common 11 inch 4 s et 5's, 25 à 35c. Bright navy, 33 à 45c fancy natural leaf 50 à 65c, fine cut chewing 30 à 67c; granulated smoking 35 à 70.
NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à — c de plus par baril. Pitch $1 50; goudron $2 25 à — le baril; $2 00 à — le demi baril. Résine D et F $1 00, G $1 05, H $1 10; I 1 20, K $1 40, M $1 30, N $1 70, W G $2 25, W W $2 40. Essence de térébenthine 33¼ jobbing 3 à 4c de plus le gallon.
TOILE D'EMBALLAGE En petits lots—Bagging 1¾ livre 9¾ à 10c la verge, 2 livres 9¾ à 9½; livres, 10½c; baling twine 10c la livre.
COTTON TIES—$1 05 à 1 07½ le paquet.

CHARBON

PITTSBURG—Famille 50c le baril, $5 00 le boucaut. Anthracite $10 00 à 11 00 le ton, bateaux 40c, steamers $3 60 à la tonne; en gros 30c le baril.
ALABAMA—Splint pour familles 50c; Corona pour familles 50c; Cahaba 55c le baril pour familles; Montevallo 60c le baril pour familles; charbon Pratt sur chars par la L. and N. RR. $4 25 le ton.

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—Le gallon	$2 79	2 85
BRANDIES—Du pays le gallon	1 50 @	2 50
Pêches	1 50 @	2 75
Pommes	1 35 @	2 50
COGNAC—Importé—1882 le gallon		@ 4 80
1878		@ 5 50
1875		@ 5 75
1870		@ 6 50
1865		@ 7 40
1860		@ 8 00
1848		@ 9 00
Jules Dupuy & Co's Cognac		[illegible]
Bisquet, Dubouché & Co, Cognac		[illegible]
WHISKY—Rectifié de la Louisiane 90 @ 95 gallon	1 15 @	1 18
Ouest	1 20 @	1 22
Bourbon	1 40 @	3 50
Seigle	1 50 @	3 50
Ecosse, importé	3 50 @	6 25
Irlande, importé	4 00 @	6 25
Duffy's malt whisky, par caisse		@ 9 00
GENIÈVRE—Fabriqué à New York ou de Philadelphie, le gallon	1 15 @	1 50
Hollande par bouteille	2 75 @	3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom	3 15 @	3 25
Sir Robt. Burnett's par caisse	8 50 @	9 00
Hollande, le panier	7 25 @	7 50
VINS ROUGES—Californie, rouge, le gallon	38 @	45
Zinfandel, Napa, le gallon	58 @	75
Clarets importés—Ordinaire par baril	58 00 @	60 00
Clarets de famille, par baril	65 00 @	75 00
Clarets fins, le baril	90 00 @	175 00
Médoc, la caisse		@ 6 00
St Julien, la caisse		@ 6 50
Margaux, la caisse		@ 7 00
Pontet Canet, la caisse		@ 10 00
Larose, la caisse		@ 14 00
Léoville, la caisse		@ 14 00
Château Lafitte la caisse		@ 28 00
Ordinaire, la caisse	3 00 @	3 50
Clarets, choix, par baril	125 00 @	
Plan de fort par baril	105 00 @	
Château [illegible]		@ 7 50
VINS BLANCS—Californie, le baril	55 @	75
Importé de famille, la barrique	65 00 @	80 00
Importé fin, la barrique	90 00 @	175 00
Graves, la caisse		@ 6 00
Sauternes, la caisse		@ 6 50
Haut Sauternes, la caisse		@ 10 00
Latour Blanche, la caisse		@ 18 00
Château Yquem, la caisse	20 00 @	30 00
Ordinaire, la caisse	3 25 @	3 50
Muscat, la caisse	4 25 @	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00 @	1 10
Madère, genuine lined, le gallon	3 50 @	5 00
Madère, la caisse	12 00 @	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00 @	1 10
Sherry Genuine Xérès, le gallon	1 50 @	5 00
Sherry, la caisse	9 00 @	25 00
Très vieux, par caisse	6 00 @	25 00
CHAMPAGNES—Roederer Carte Blanche, qts par douz		@ 29 50
G. H. Mumm's & Co Dry Verzenay		@ 24 75
Extra Dry		@ 28 50
Delbeck & Co's extra dry		@ 28 00
Delbeck & Co's Delbeck		@ 26 00
D. G. Poe & Co's qts		@ 19 00
Perrier Jouet—Crémant Royal quarts		@ 28 50
Perrier Jouet—Special quarts		@ 29 50
Pints $2 de plus par caisse		

QUINCAILLERIE.

AXES—Hunt's	$8 50 @ 7 10
Double bit	@ 15 00
AXES Genuine—Fraser's kegs	4¼
Boxes, gross	10 00 @ 10 50
BELLOWS—Blacksmith, 28 to 32 in.	8 00 @ 22 00
BRASS—Sheet par livre	25
COTTON SCRAPERS	3 00 @ 3 00
CHAINS—Trace	75
Ox	7
COTTON—Rope par livre	25
Sander's sheets, 12 livres et au dessous	
HOES—H. B. No 0 to 5	2 50 @ 5 50
A. B. No 00 to 3	2 25 @ 6 00
Lynden's bright crown, 00000 to 3	4 00 @ 8 00
ROTARY HOES—Hallon's	@ 50 00
Avery	[illegible]
Stubble diggers	@ 75 00
HOLLOW WARE—Skillets	@ 4
Ovens	@ 10¾
IRON—Flat, 1⅛ to 6 inches by ⅜ to 1	2¾
Round, 1 to 1¾ inches	3
Twisted	3⅛
Bands—Light, 3 to 6x⅛	2 85 @ 3 00
Heavy, 3⅛ to 6x⅛ inches	2 85 @ 3 00
Hoops—1 to 2 inch	3¼
Sheet—No 10 to 14 G	2 85 @ 2 75
Galvanized, No 26 G	6 00 @ 9 50
LEAD—Pig, par livre	5
Sheet, par livre	7¼
STEEL—Sales—1½, 600 casks	@ 2 25
Iron nails	@ 2 15
OAKUM—Navy	7¾
United States Navy	@ 9 00
Best	@ 10 00
PLOWS—Avery, cast, Nos 5 to 1	2 10 @ 3 75
Avery, steel	4 00 @ 20 00
Avery, double shovels, wood beam, set	@ 2 25
Avery, double shovels, iron beams, set	@ 2 25
Magnolia sweeps, all sizes, per lb	2 00 @ 3 80
Double plows Allemand's, No 1 sp to 2, each	25 00 @ 30 00
PAPER STRAW—5 to 12x1 to 2½	4¾
ROPE—Sisal, ¾ in. and larger, basis	@ 10¼
Manila	12
Cotton, 5-16 et up	16
SHOVELS—Ames'	16 00 @ 12 00
Rowlands'	6 00 @ 7 00
SPADES—Ames'	6 00 @ 11 00
Rowlands'	6 00 @ 7 00
SHEET IRON—7 to 12x½ to 5/16	3¾ @ 4
TIN—Roofing, 14x20 & 28 inches	@ 12 50
I. C. 10x14	@ 9 50
I. C. 12x20	@ 7 00
I. C. 14x20x28	@ 5 50
Block, par livre	28 @ 30
TWINE—Harrison's	@ 35
WIRE—Peter Wright's	@ 16 00
Wire—Barbed fence, galvanized	
Painted	@ 4¾
ZINC—Sheet pour livre	6¼ @ 7
SHOT—Drop	@ 1 25
Buck, 25 liv. bags	@ 1 50
POWDER—25 liv. keg	@ 5 00

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE—ROUGH, PER 1,000 FEET

Sawn Tie No 1	$16 00	Plank No 1	$13 00
No 2	13 00	No 2	10 00
No 3	10 00	No 3	8 50
Scantling No 1	13 00	Flooring No 1	16 00
No 2	10 00	No 2	13 00
No 3	7 50	No 3	10 00
Ceiling No 1	12 00	Weath Bds No 1	13 00
No 2	10 00	No 2	10 00
No 3	7 00		
Boards, No 1	12 00	Boards No 2	10 00
No 2	9 00	No 4	7 00

YELLOW PINE—DRESSED

Flooring No 1	25 00	Ceiling No 1	20 00
No 2	16 00	No 2	14 00
No 3	12 00	No 3	10 00
Weath Bds No 1	13 00	Boards No 1	20 00
No 2	10 00	No 2	14 00
Boards No 3		No 4	10 00

CYPRESS—ROUGH

Boards No 1	25 00	Board No 2	30 00
No 2	25 00	No 4	18 00
No 3	10 @ 15	No 5	10 00
Dr'ed Bds No 1	30 @ 40	No 4	17 @ 25
No 2	31 50	No 5	15 00
No 3	20 00	No 6	17 @ 25

CYPRESS TIMBER

No 1 12 No 2	10 cts
No 3 ... 4¼ cts	
Mahogany timber	5 00 @ 7 50
Cedar timber	5 00 @ 7 50
Walnut lumber—Bray en à paquet le marché	
Oak lumber	18 00 @ 22 00
Shingles	2 00 @ 3 75
Laths per 1000	75 @ 1 85
Alabama lime	95 @ 1 00
Ciment domestique	1 75 @ 2 00
Ciment, importé	2 75 @ 3 00
Slate	6 00 @ 8 25
Briques—Lake and L. C. R. R.	5 00 @ 10 00
Paving	9 00 @ 10 50
Ordinary	7 00 @ 8 50
Sand	20 @ 25
Shells, small	9 40
Shells, large	1 25 @ 1 50
Plaster, calcined	1 70 @ 2 00

CHEVAUX ET MULETS

Chevaux communs	$ 80 @ 125
Bons chevaux de trait	125 @ 150
Chevaux de selle et de voiture	175 @ 250
Mulets pour labourage, moyens	165 @ 200
Mulets, qualité moyenne	140 @ 170
Mulets pour coton	100 @ 125
Mulets communs	40 @ 75
Bons mulets de ville	200 @ 250

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

BESTIAUX DE TEXAS ET DE L'OUEST	
Choice fat par livre, gros	3 @ 3¼
Fair to common	2 @ 2½
MISSISSIPPI, ALABAMA, etc.	
CATTLE—1re qualité, par tête	$14 00 @ 16
2me qualité, par tête	10 00 @ 15 00
Vaches communes et vieilles	9 00 @ 10 00
VEAUX—1re qualité par tête	5 00 @ 7 00
2me qualité par tête	3 00 @ 4 00
YEARLINGS—1re qualité par tête	7 00 @ 9 00
2me qualité, par tête	6 00 @ 7 00
PORCS—Good fat Western, par livre, gros	4¾ @ 5
Fair Cash par liv. gros	3⅛ @ 4
MOUTONS—Choice par tête	$2 50 @ 3 00
Fair, par tête	1 00 @ 1 50
VACHES LAITIÈRES—1re qualité par tête	60 00 @ 90 00
2me qualité par tête	20 00 @ 50 00

Etat de Situation Trimestriel —DE LA—

Banque des Citoyens De la Louisiane,

DÉPARTEMENT DE BANQUE,

A la clôture des affaires, le 30 avril 1888.

ACTIF.

Propriétés foncières	$130,175 [illegible]	
Bons et actions	71,761 [illegible]	
Dette suspendue, estimée	61,9[illegible] 7[illegible]	
Prêts et escomptes	185,3[illegible] 7[illegible]	
Compte de dépenses	6,8[illegible]	514 164 32
Prêts sur demande	30,[illegible] 7[illegible]	
Change	32,0[illegible]	
Chèques du Clearing House	78,7[illegible]	
Billets de circulation et numéraire	104,[illegible]	254 853 04
		$769 017 37

PASSIF.

Capital actions	$180 000 00	
Profits non divisés	22,2[illegible]	402 232 20
Dividendes non payés	303 [illegible]	
Dû aux banques et banquiers	40 6[illegible]	
Dû aux déposants	325,[illegible]	366 785 17
		$769 017 37

Je jure solennellement que l'exposé ci-dessus est exact au mieux de ma connaissance.
JAS. J. TARLETON
Caissier.
ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.
Fait sous serment pardevant moi, ce 30e jour d'avril 1888.
EDGAR GRIMA.
Notaire.
1er mai—

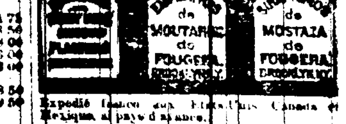

Expédié franco aux Etats-Unis, Canada et Mexique, si payé d'avance.

FEUILLETON.

No 30 — Commencé le 1er juin

LA SŒUR AINÉE

— PAR —

JULES MARY.

DEUXIÈME PARTIE

LE GEANT DE PIERRE.

II

—Suite—

Jacques l'observait avec le plus grand calme.

Soudain, avant qu'il eût pu parer le coup, avant qu'il ait pu même se baisser, Balaruc lui a lancé un des troncs d'arbre qui servent de sièges dans la cabane. Cette masse énorme pour l'ébranlement de laquelle il avait fallu une force colossale, tombe sur l'épaule de Jacques qui chancelle et va s'écrouler près de la porte; son revolver lui échappe.

Balaruc ricane.

—Vous êtes chez moi. Vous me menacez, j'ai le droit de me défendre.... Ramassez-vous, si vous pouvez....

Et il s'élança sur lui, les poings en avant.

Mais il retrouve l'officier debout; le revolver est à leurs pieds, tout près d'eux, et tous deux le convoitent. Le bras gauche engourdi, Jacques ne peut plus se défendre que du bras droit. Il prend Balaruc à la gorge et ses doigts d'acier l'enserrent avec la force indomptable d'une tenaille, le soulèvent presque de terre. Balaruc veut lui tordre la main; à bout de respiration, il râle, ses bras retombent mollement; son visage est bleu. Jacques le fait rouler sur le lit.

Il pourrait le dépouiller, le fouiller, lui prendre son portefeuille, objet de ses recherches, mais il ne veut pas, cela lui répugne.

Il attend que le misérable ait repris connaissance, mais, pour plus de sécurité, il a ramassé son revolver.

Balaruc respire. Son œil, plein de haine, est injecté de sang. Il a trouvé plus fort que lui. Il baissa la tête.

—J'ai dit, répéta Jacques, que je vous tuerai comme un chien, si vous ne m'obéissez pas....

—Ce n'est pas assez d'un assassin dans votre famille?

Jacques tressaillit et devint pâle.

—Ce portefeuille, une dernière fois....

—A quoi vous servira-t-il? .. qui vous prouve que la lettre qu'il contient vous intéresse?

—Vous l'avez donc! ... dit Jacques avec une explosion de joie.... Je ne m'étais donc pas trompé!

—Eh bien, oui, je l'ai, mais je vous le dis, vous feriez mieux de ne pas me la demander.

—Pourquoi?

—Parce que ça ne prouvera pas grand'chose à la justice.... Et je suis bien sûr, même, que vous ne me presserez pas autant, si vous saviez là-dessus à quoi vous en tenir.... Tenez, voulez-vous un conseil? Laissez-moi tranquille et allez vous-en sans prendre connaissance de la lettre en question. Ça vous ferait de la peine.

—Gardez vos conseils. Je n'en ai que faire.

—Vous avez tort de ne pas les suivre. Quand vous vous en apercevrez, il sera trop tard. Vous vous êtes dit, n'est-ce pas? que la lettre du portefeuille de Mauborgne devait contenir la preuve de l'innocence de votre père!

Jacques ne répondit pas; mais tous ses traits disaient qu'il en était sûr, et trahissaient son impatience.

—Et si vous vous trompiez, cependant? Oui, si la lettre prouvait le contraire?....

—Misérable!......

—Ne vous fâchez pas...... Tout cela ne me regarde pas, après tout...... Il se pourrait que le papier prouvât l'innocence de votre père...... oui...... mais vous n'en auriez pas fini, pourtant, avec la justice .... je vous le dis...... votre père n'est pas seul des Bargemont...... et que ce soit lui ou que ce soit un autre, c'est toujours un Bargemont!

Effaré, Jacques écoutait.

D'une voix troublée, rauque, il murmure:

—Le portefeuille ou je l'arrache ton âme de gredin.

—Vous avez tort, je vous préviens, vous avez tort.

—Ce portefeuille, te dis-je......

Et le canon du revolver alla lui effleurer le front.

—Vous m'avez offert cinq cents francs.

—Je te les offre toujours.

—C'est bon d'offrir, mais je ne les tiens pas......

—Les voici, prends!

—Merci, un vrai billet de cinq cents! Laissez-moi me relever.... Je n'ai pas le portefeuille dans ma poche. C'était trop précieux et j'avais trop peur de le perdre.

Jacques se recula pour le laisser libre.

Balaruc se leva, se dirigea dans le fond de la hutte; en passant, il jeta sur le foyer une brassée de branches de pins et, à la clarté vive qui jaillit, examina de nouveau le billet de banque, en grommelant:

—On n'est jamais trop sûr.... Au jour d'aujourd'hui, on ne sait vraiment plus à qui se fier!

Puis, dans le coin de la cabane, il souleva une pierre plate et retira un portefeuille qu'il tendit.

—Voilà ce que vous voulez, mais vous avez tort, vous avez tort, répétait-il obstinément.

Jacques le saisit, et sans même penser à regarder si le portefeuille contenait la lettre, s'enfuit à toutes jambes, comme s'il venait de commettre un vol.

Il voulait être seul pour lire ce papier.

Il marchait très vite, appuyant la main contre sa poitrine, pour contenir les battements de son cœur.

A présent, toutes les restrictions, toutes les mystérieuses paroles de Balaruc lui revenaient à l'esprit.

Qu'avait-il voulu dire?

De vagues épouvantes l'étreignaient.

Il aurait bien pu, tout de suite, prendre connaissance de la lettre, en allumant des allumettes, mais par une bizarre disposition d'esprit, il aimait mieux attendre.

Pourtant, ce qu'il avait voulu trouver-là, c'était l'innocence de son père?

Pourquoi craignait-il?

Au château, il ne vit personne, ni Clotilde, ni son frère. Il s'enferma tout de suite chez lui, posa sur une table le portefeuille et là, debout, le regardant, il n'osait l'ouvrir.

—Cependant, il le faut bien! murmura-t-il.

A la fin, il s'y décida, l'ouvrit.

Une lettre, sous enveloppe décachetée, s'en échappa.

Il la garda longtemps dans les mains, hésitant.

—Mon Dieu, dit-il, que contient-elle?..

Puis, il pensa sans doute que les Bargemont étaient incapables d'une forfaiture et que, s'il y avait là quelque secret, ce secret ne pouvait l'intéresser que médiocrement; il jeta l'enveloppe.

Ce fut blême, tremblant, méconnaissable soudain, qu'il lut les lignes suivantes:

" S'il m'arrive malheur, que l'on cherche sur moi, ou dans mes papiers des lettres de change et des billets signés A. SIMPSON AND CLENNAM, la maison de Londres. La signature, qui est fausse, est l'œuvre de M. Olivier de Bargemont, auquel j'ai prêté, contre ces billets, cent vingt-cinq mille francs qu'il lui fallait pour couvrir une perte de jeu. Si l'on trouve ces lettres et ces billets, que l'on poursuive M. Olivier de Bargemont comme faussaire. Si on ne les trouve pas, c'est qu'ils m'auront été volés et on n'a pu me les voler que moi mort. Je n'accuse personne, je donne un renseignement précieux à la justice.

"MAUBORGNE."

—Ai-je bien lu? murmura-t-il....ou ne suis-je pas le jouet de quelque hallucination!

Et il parcourut encore les lignes accusatrices, et il tremblait si fort que ses dents claquaient.

—Non, ce n'est pas possible.... Il y a là une machination infâme de ce Balaruc....et la preuve....c'est que cet homme a accusé mon père dans sa déposition au juge et que, dans ces lignes, il ne s'agit pas de mon père mais de mon frère.... Si cela était vrai, pourquoi Balaruc eût-il gardé ce papier?... Pour quoi ne l'eût-il pas donné à la justice?

Il se débattait vainement contre sa propre conviction.

Car, à cela, la raison répondait:

—Il a accusé mon père, parce qu'il le hait.... Il n'a pas livré Olivier, parce que le livrer, c'était sauver le marquis, auquel il garde rancune depuis son expulsion de la Clauchesse.... Parce que livrer à M. de Mauves la lettre de Mauborgne, c'était s'accuser de l'avoir volée, et d'avoir volé Bucaille....

Et Balaruc, trouvant sa haine satisfaite, n'avait pas voulu courir le risque d'une condamnation.

Et il réfléchissait aussi:

—Isabelle sait que mon père n'est pas coupable. Elle a vu Olivier, mais elle ne l'accuse pas.... Pourquoi? Est-ce parce que cela lui répugne de déshonorer publiquement une famille où elle a été élevée? Est ce parce que accuser le marquis, c'est perdre Olivier?.... Et Olivier l'aime.... Elle le sait!.... Je le lui ai dit.... Et elle, ne l'aime-t-elle pas?....

Il pressa son front dans ses mains brûlantes de fièvre:

—Comme je souffre! murmura-t-il.

Il ouvrit sa fenêtre et s'accouda sur le balcon. L'air était glacé. Il gelait. Le ciel était une nappe d'un bleu profond sur laquelle étaient piqués les clous d'argent des étoiles, qui paraissaient recevoir le rayonnement d'un foyer invisible.

—Que faire? que faire? se demandait-il.

Tous les incidents de l'arrestation de son père lui revenaient à la mémoire.

Il repensait au calme du marquis à l'étrange regard dont il avait poursuivi son fils aîné, à l'attitude singulière de celui-ci qui ne semblait point étonné de cette arrestation, et au mystérieux entretien du père et du fils, au moment du départ.

Et il se disait:

—Mon père connaît le criminel...., il sait qu'Olivier est coupable.... Il s'est laissé arrêter...., il se laissera condamner pour le sauver.... Il ne peut livrer son fils, lui.... le père.... bien qu'il doive le haïr et avoir horreur de lui.... moi, dois-je livrer mon frère.... si Bargemont était ici et si je lui demandais conseil, que me répondrait-il? Ne me dirait-il pas: "Que comptes-tu faire? Sauver notre nom du naufrage? Le peux-tu? Montrer mon innocence, c'est accuser Olivier. Laisse faire le hasard. Ne charge pas ta conscience d'un pareil souvenir.

Et pendant que la bise glacée lui cinglait le visage, et que, sur le balcon de fer, ses mains se raidissaient, il répétait en frémissant d'horreur:

—Mon Dieu, qui m'inspirera?

III

M. de Mauves venait de recevoir de Paris un supplément de renseignements envoyés par M. Lacroix, commissaire de police aux délégations judiciaires.

Un jour, le prote de l'imprimerie à laquelle s'était adressé Olivier boulevard Malesherbes, était allé présenter, chez Simpson, 51, rue Lafayette, la facture des deux mille traites commandées par Bargemont.

On le fit attendre. Au bout d'un quart d'heure, un commis revint.

—Lorsque, il y a trois ou quatre mois, vous nous avez envoyé ces billets, nous ne vous avons pas fait d'observations. Nous devons vous dire cependant, que nous ne vous avions fait aucune commande de ce genre... depuis plus d'un an.... ayant pris la résolution à cette époque, de tirer nos traites, billets et lettres de change en Angleterre. Nous avons pris quand même votre envoi.

—Monsieur, dit le prote, il y a une erreur évidente. Un employé s'est présenté de la part de la maison, et c'est moi-même qui ai reçu la commande.

L'imprimeur raconta comment cela s'était passé, ajoutant que l'employé avait emporté sur lui une liasse de lettres, les premières tirées.

—En effet, je voulais vous faire observer que sur les deux mille billets, il en manquait une dizaine.

—Juste. Vous voyez que j'ai raison.

—Donnez-moi, si vous vous le rappelez, le signalement du jeune homme qui s'est présenté de notre part.... Le pouvez-vous?

—Oui, sans trop de difficultés.

Et il fit le portrait d'Olivier; après quoi:

—Je remarquai que le jeune homme éprouvait une certaine émotion en me parlant, et j'hésitai quelque peu avant d'exécuter cette commande; mais il avait l'air très distingué, il se présentait très bien, je lui ai fourni ce qu'il voulait.

—Aucun de nos employés ne répond au signalement que vous venez de me donner...... dix de nos traites ont donc disparu...... Que sont-elles devenues? Je l'ignore...... Nous allons aviser le parquet auquel vous aurez sans doute à répéter les renseignements que je viens d'entendre.

M. Lacroix avait été avisé par le parquet, qui avait reçu la déposition de la maison Simpson.

Le commissaire de police avait interrogé le prote et, comme son attention avait été mise en éveil par le télégramme de Simpson trouvé au logis de Mauborgne, il avait envoyé immédiatement un rapport très détaillé à M. de Mauves.

C'était ce rapport que le juge venait de recevoir.

Le signalement qui y était joint répondait à celui d'Olivier et le juge était plongé dans ses réflexions quand on lui annonça que Balaruc demandait à lui parler.

Que voulait Balaruc?

M. de Mauves le fit introduire sur le champ.

L'homme était propre, flambant neuf. Sa barbe, pourtant, n'avait pas été coupée. C'était son genre de beauté. Il la gardait le plus broussailleuse qu'il pouvait. L'argent de Jacques de Bargemont lui avait servi à s'habiller des pieds à la tête. Il avait dépensé ainsi soixante francs, sur les cinq cents. Il avait même poussé la condescendance jusqu'à donner cinq francs à sa femme.

—Tiens, femme, voilà cent sous pour nipper les enfants.

Que venait-il faire et qu'avait-il à dire?

Il ne fut pas long dans ses explications.

—Monsieur le juge, dit-il, Me Bucaille, du *Rouge Gazon*, vous a raconté qu'on avait dévalisé son tiroir, n'est-il pas vrai? On lui aurait pris, paraît-il, une centaine de francs, plus un portefeuille.... Dites-moi franchement, monsieur le juge.... si le voleur venait vous dire: "C'est moi qui ai fait le coup; si vous me promettez de ne pas me faire arrêter, je vous révélerai le secret de l'affaire Bargemont.... et cette affaire vous paraîtra alors claire comme le jour...." que feriez-vous?

—Je répondrais au voleur que je n'accepte pas de marché de ce genre.... à moins qu'il n'ait remboursé à Bucaille la somme volée, et que Bucaille ne lui ait donné un désistement de toute plainte.... alors....

—Alors, monsieur le juge?

—Il se pourrait que je fermasse les yeux....

—Mais cela n'est pas sûr?.... Le voleur, sans doute, exigerait.... pardon.... demanderait une certitude, parce qu'étant dépositaire d'un secret de premier ordre, il sait qu'il peut être utile à la justice dans la recherche du meurtrier de Mauborgne....

—Eh bien, fit le juge, intéressé malgré lui, intrigué même, cette certitude, je la lui donnerais.... mais je le préviendrais toutefois que je reprendrais ma parole si je m'apercevais, après coup, que j'ai été le jouet d'un imposteur ou d'un sot ayant abusé de moi....

—Soit, même avec cette restriction, j'accepte votre parole, monsieur de Mauves. C'est moi qui ai enlevé le tiroir de Bucaille.... c'est mal.... c'est la première fois que je vole.... je le jure.... et il n'y avait pas 100 francs.... ça manquait de 6 sous pour faire 100 francs.... je les ai remboursés à Bucaille. Voici la lettre par laquelle il le reconnaît.... c'est signé.... J'aime bien boire un coup.... je n'en suis pas moins quand même un homme d'ordre....

Il tendit au magistrat un papier maculé de taches de vin.

C'était, en effet, une sorte de reçu de Bucaille: "Balaruc, disait-il, m'a rapporté cent francs qu'il m'a volés. Comme il témoigne un repentir de sa mauvaise action, je ne demande pas mieux que de ne pas porter plainte contre lui et je prie M. de Mauves d'oublier cette affaire."

—C'est bien, dit le juge, mais les cent francs remboursés à Bucaille, où vous les êtes-vous procurés?

—Ça, c'est une autre paire de manches, comme on dit. Vous allez l'apprendre tout naturellement. Ainsi, c'est convenu? pas de poursuites?

—Je vous le promets.

—J'ai votre parole?

—Je vous la donne.

—Alors, je vais vous raconter ce qui m'est arrivé hier. J'étais bien en train de dormir quand M. Jacques de Bargemont me réveille et me met un revolver sur le front en me disant: "Tu as volé un portefeuille chez Bucaille. Ce portefeuille, il me le faut!"

—Vous dites: Jacques de Bargemont?

—Oui, le second fils.... mais patience, il va être question tout à l'heure de l'autre....

—Continuez.

—Bon gré mal gré.... et surtout après avoir empoché un billet de cinq cents francs,—vous voyez que tout s'explique,—je remis le portefeuille.

—Qui contenait.... la lettre de Mauborgne?....

—Et cette lettre est entre les mains de Jacques de Bargemont.

Le juge fit un geste de dépit. C'était une pièce qu'il aurait pu saisir et qu'il avait négligée. Il s'en voulait.

—Que disait-elle?

—Ah! il est fort heureux que j'en aie pris copie, avant.... et la copie, je vous l'apporte....

Il la tendit à M. de Mauves qui s'en empara.

D'un coup d'œil il la lut; il eut le brusquement.

—Olivier....? faussaire et assassin. C'était vrai!!

Et il se promenait à grands pas dans son cabinet, oubliant même la présence de Balaruc.

Tout à coup, il se retrouva devant le gredin et d'une voix brève, impérieuse:

(A continuer.)